

## Subvention exceptionnelle à l'AFAB Amitié Franco-Algérienne de Besançon

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : L'association AFAB (Amitié Franco-Algérienne de Besançon) a succédé à l'ACAB (Association de la Communauté Algérienne de Besançon).

Cette année, l'AFAB a organisé différentes manifestations dans le cadre de l'année de l'Algérie. A titre d'exemple, une exposition itinérante s'est déplacée dans les différents quartiers de Besançon. Cette exposition a participé à l'animation de ces quartiers et permis des rapprochements entre habitants que ce soit autour de l'exposition ou d'une dégustation culinaire. Un tournoi de football a également été organisé. D'autres actions sont à venir, en particulier, une conférence-débat.

A cette occasion, l'association sollicite une participation financière de la Ville de Besançon.

Le Conseil Municipal est appelé à décider l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 3 500 € à l'AFAB (Amitié Franco-Algérienne de Besançon).

En cas d'accord, la dépense sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 92.020.6574 CS 20500 qu'il conviendra d'abonder par un transfert de crédits de 2 000 € prélevés au chapitre des dépenses imprévues (938).

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 24 octobre 2003.*